



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

En mars, la dégradation de la situation épidémique n'a pas eu d'impact sur la courbe des décès en Bourgogne-Franche-Comté

Rédaction le 19 avril par Philippe Rossignol

Entre le 1^{er} janvier et le 5 avril 2021, la Bourgogne-Franche-Comté a enregistré 9 602 décès, soit près de 8 % de plus qu'en 2019 (Cf. méthodologie). C'est un peu plus que sur l'ensemble du territoire Français (+ 6 %) où la baisse des décès durant la deuxième vague s'est observée dès mi-novembre 2020. Au contraire dans la région, la courbe des décès a évolué sur un plateau élevé durant presque 3 mois. Toutefois, un important repli s'est amorcé à partir de la dernière semaine de janvier. La baisse des décès est effective pour toutes les classes d'âge. Elle a été particulièrement importante chez les personnes âgées de 85 ans ou plus, en lien probablement avec l'augmentation progressive de la couverture vaccinale pour cette classe d'âge.

Depuis le début du mois de mars, un seuil plancher a été atteint, proche du niveau observé à la même époque en 2019, alors même que les indicateurs diffusés par Santé Publique France indiquent une dégradation de la situation épidémique. D'après cette dernière, la pression hospitalière s'accroît. Cependant, les données de l'Etat civil ne montrent pas d'impact sur la courbe des décès.

Nombre de décès survenus entre le 1^{er} janvier et le 5 avril

	2021	2020 (1)	2019	Évolution (en %)	
				2021 / 2020	2021 / 2019
Côte-d'Or	1 726	1 683	1 612	+ 2,6	+ 7,1
Doubs	1 369	1 451	1 290	- 5,7	+ 6,1
Jura	823	738	748	+ 11,5	+ 10,0
Nièvre	959	817	852	+ 17,4	+ 12,6
Haute-Saône	708	666	601	+ 6,3	+ 17,8
Saône-et-Loire	2 114	1 874	1 894	+ 12,8	+ 11,6
Yonne	1 260	1 168	1 252	+ 7,9	+ 0,6
Territoire de Belfort	643	702	677	- 8,4	- 5,0
Bourgogne-Franche-Comté	9 602	9 099	8 926	+ 5,5	+ 7,6
France	189 535	183 836	178 319	+ 3,1	+ 6,3

(1) L'année 2020 étant une année bissextile, les décès du 29 février n'ont pas été inclus afin de permettre les comparaisons sur un nombre de jours égal entre les trois années.

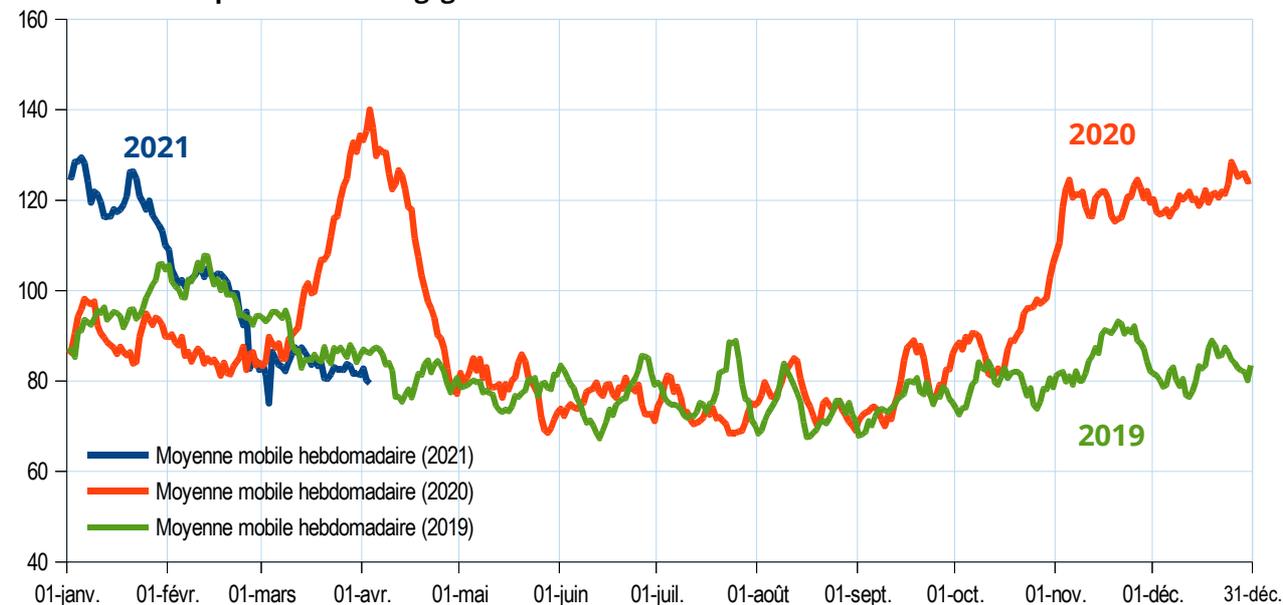
Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)

Source : Insee, Etat civil

La Haute-Saône est le sixième département de métropole qui enregistre la plus forte surmortalité depuis le début de l'année par rapport à 2019 (+ 18 %). Dans la région, la hausse est également conséquente dans la Nièvre (+ 13 %) et en Saône-et-Loire (+12 %).

En France métropolitaine, l'excédent de décès par rapport à 2019 est le plus important en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 16 %), dans le Grand Est (+ 11 %) et les Hauts-de-France (+ 10 %). Contrairement à la Bourgogne-Franche-Comté, la courbe des décès de ces régions n'a toujours pas retrouvé le niveau qu'elle avait en 2019.

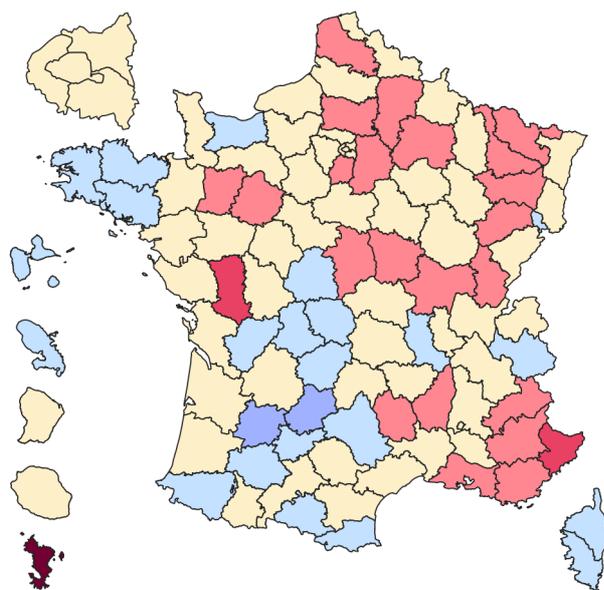
Nombre de décès quotidiens en Bourgogne-Franche-Comté



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)

Source : Insee, État civil

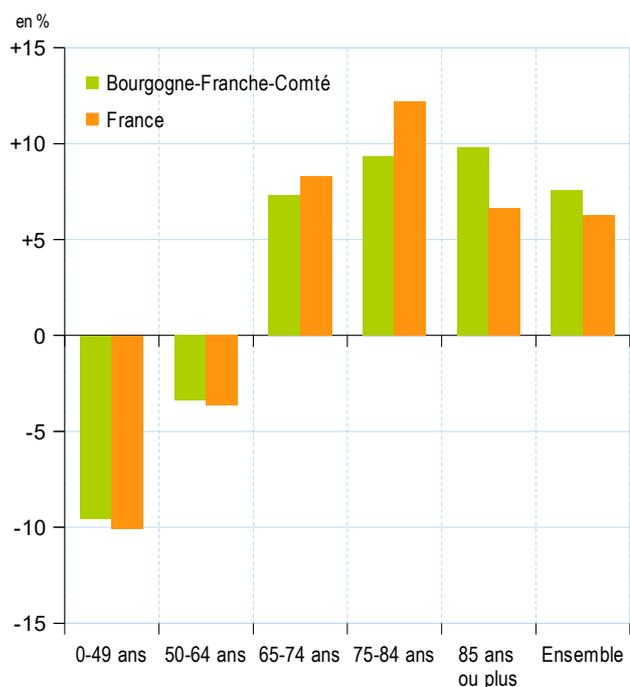
Évolution des décès cumulés du 1^{er} janvier au 5 avril 2021 par rapport à la même période en 2019 par département



Évolution des décès (en %)



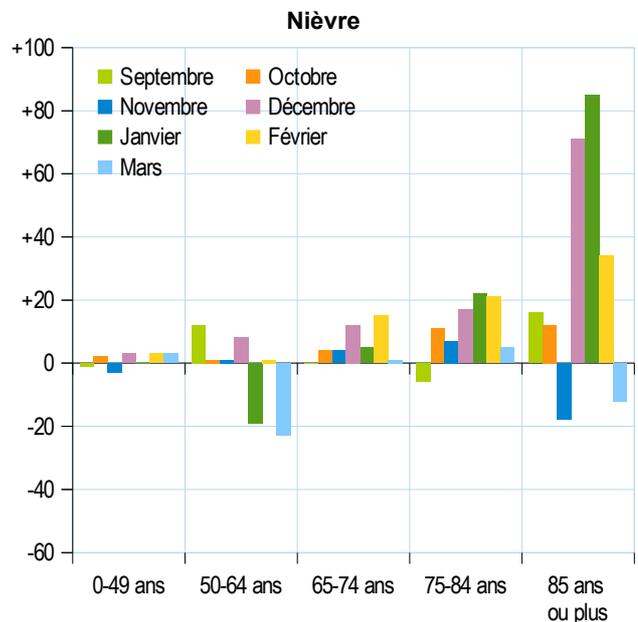
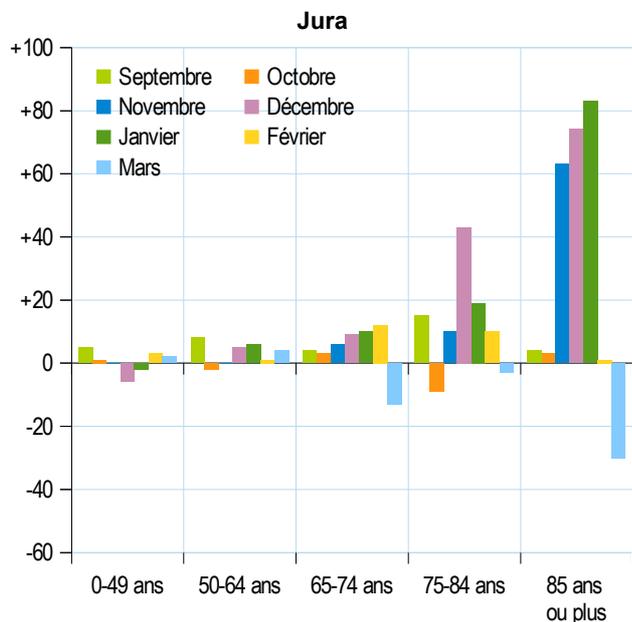
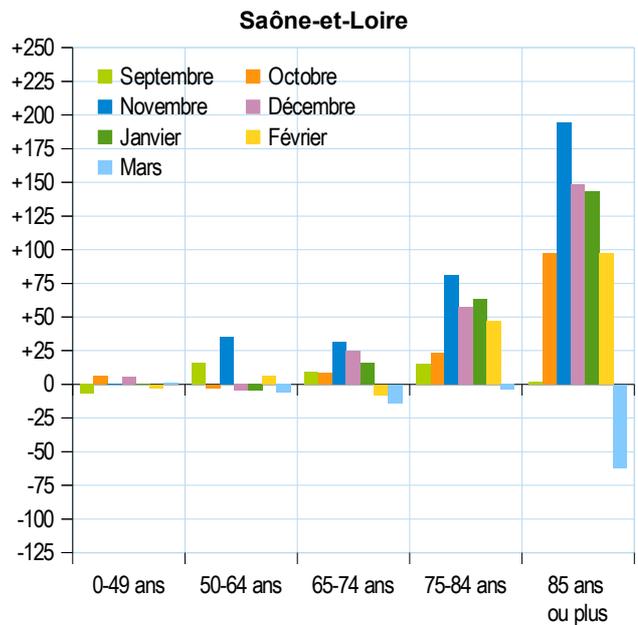
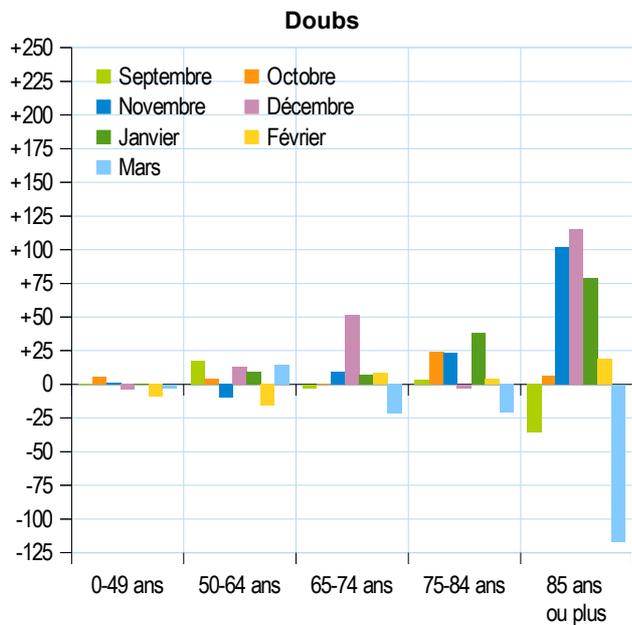
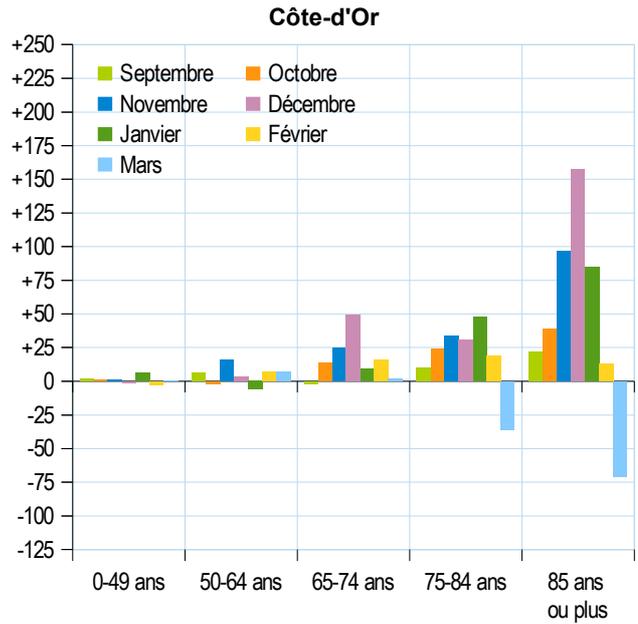
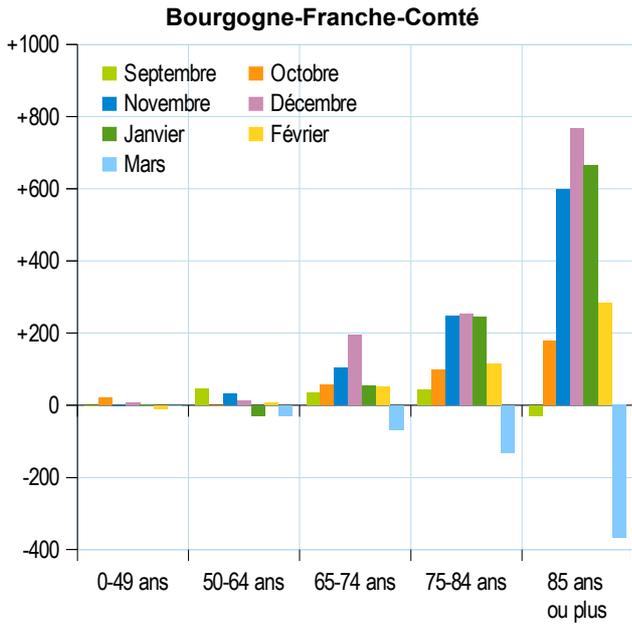
Évolution du nombre de décès cumulé selon l'âge entre le 1^{er} janvier et le 5 avril 2021 par rapport à la même période en 2019

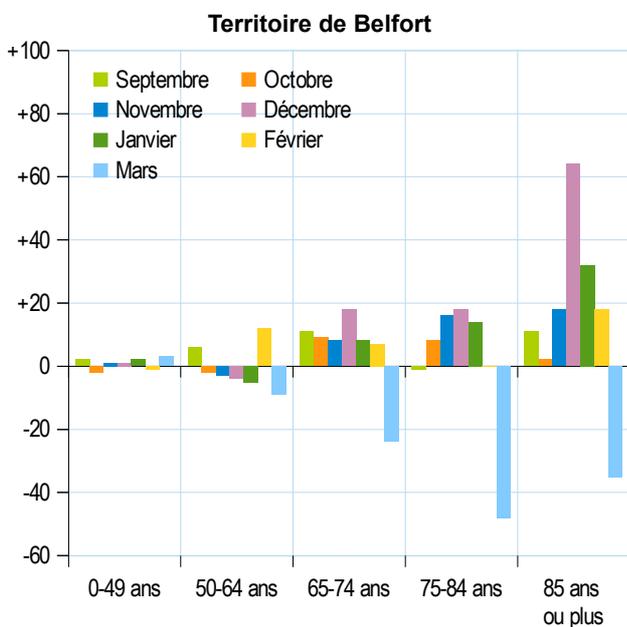
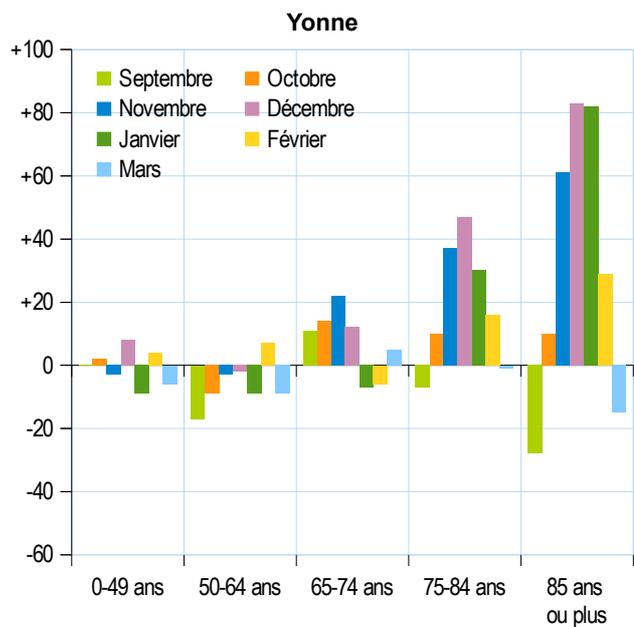
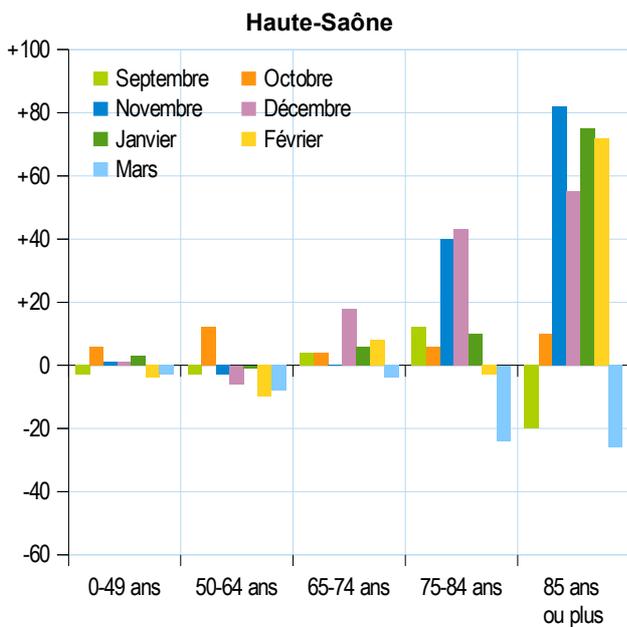


Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)

Source : Insee, État civil

Deuxième vague : écart du nombre de décès entre septembre 2020 et mars 2021 par rapport à l'année précédente sur la même période





Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)
 Source : Insee, État civil

Note méthodologique :

Exceptionnellement, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Il s'agit de décès toutes causes confondues et pas seulement des décès liés à la Covid-19. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence), à la date du décès. Les décès survenus pendant une période en 2021 sont comparés aux décès survenus pendant la même période un an auparavant. Lorsque les décès sont supérieurs à la période de comparaison, on parle d'excédent de décès.

L'analyse des décès entre le **1^{er} janvier et le 5 avril 2021** porte sur les décès transmis par **voie dématérialisée ou par voie papier** par les mairies à l'Insee (statistiques à la date du 16 avril 2021).

Il est important de noter que ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication. Les données les plus récentes sont incomplètes car les communes ont une semaine pour transmettre les données et le délai de transmission varie en fonction du jour de la semaine. La rapidité de remontée de ces informations varie également selon les départements et pourrait être perturbée par les mesures de confinement, de même que le choix des modalités de transmission (dématérialisé ou courrier postal).

L'année 2020 étant une année bissextile, les décès du 29 février 2020 ne sont actuellement pas inclus. Cela permet une comparaison entre les années à nombre de jours constants.

Pour suivre l'évolution de la mortalité en 2021, l'Insee fait cependant le choix de privilégier la comparaison avec l'année 2019, année sans épidémie Covid. Ce choix, qui s'impose pour la période à partir de mars, conduit en ce début d'année à comparer la période hivernale de janvier-février 2021 à la période hivernale de janvier-février 2019, marquée par une grippe saisonnière plus virulente que celle de janvier-février 2020. Santé Publique France a ainsi estimé qu'en janvier-février 2019, l'excès de mortalité toutes causes confondues avait été, en France, de 13 100 et que 8 120 décès étaient au cours de cette période attribuables à la grippe. La grippe de l'hiver 2019-2020 a quant à elle, selon les estimations de Santé Publique France, occasionné 3 680 décès (entre le 13 janvier et le 15 mars 2020).

Les données sont disponibles sous forme de tableaux, cartes et graphiques sur le site de l'Insee.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>

Pour plus d'informations, vous pouvez également télécharger la note méthodologique complète à cette adresse :

https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4487861/2020-07-31_note_methodo_deces_quotidiens.pdf

Les statistiques diffusées sont provisoires et sont actualisées toutes les semaines.